

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

Srl Skill Event

Le terrain concerné est situé

**Chaussée de Bruxelles 20 à 7903 Chapelle-à-Wattines - cadastré 03 B 380e,
380f**

Le projet consiste en

Construction de trois logements temporaires

Le projet implique une dérogation au Plan de Secteur : bien situé en zone agricole

Le projet présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- **Implantation**
- **Toiture plate + Matériau**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de **9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures** à l'adresse suivante : Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous.

Affichage le 04/02/2026

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 09/02/2026 au 23/02/2026**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général,
R. Bral.

Le Député-Bourgmestre,
H. Cornillie